



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PUY-DE-DÔME

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°63-2016-003

PUBLIÉ LE 13 JUILLET 2016

# Sommaire

## **63\_Pref\_Préfecture du Puy-de-Dôme**

63-2016-07-13-001 - Arrêté Préfectoral 16-01610 du 13 juillet 2016 relatif à la suppléance de la préfète du département du Puy de Dôme (1 page)

Page 3

63\_Pref\_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2016-07-13-001

Arrêté Préfectoral 16-01610 du 13 juillet 2016 relatif à la suppléance de la préfète du département du Puy de Dôme

PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET  
DE LA MUTUALISATION INTERMINISTÉRIELLE

Bureau du Courrier

ARRÊTÉ

relatif à la suppléance de la préfète  
du département du Puy de Dôme

LA PRÉFÈTE DU PUY DE DÔME,  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 45 ;

VU le décret du 26 novembre 2015 portant nomination de la secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme – Mme Béatrice STEFFAN ;

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de la préfète du Puy-de-Dôme - Mme Danièle POLVÉ-MONTMASSON ;

VU le décret du 2 juin 2015 nommant M. François VALEMBOIS, sous-préfet de RIOM ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme ;

**ARRETE**

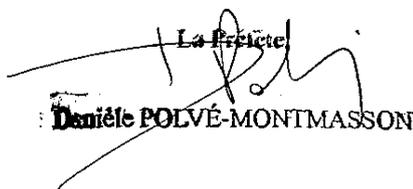
**ARTICLE 1er** – La suppléance de la préfète du département du Puy-de-Dôme est assurée par M. François VALEMBOIS, sous-préfet de RIOM du samedi 6 août 2016 - 24 heures jusqu'au lundi 8 août 2016 - 8 heures.

**ARTICLE 2** – La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

13 JUIL. 2016

LA PRÉFÈTE,

  
: Danièle POLVÉ-MONTMASSON